



## Recel sussesoral comis par la procuratrice de ma mère

Par **Iolette**, le **05/11/2015** à **13:52**

Bonjour, Ma mère est décédée il y a quelques mois. Une de mes soeurs qui travaille à la Banque Postale en tant que conseillère avait procuration sur les comptes de la défunte (procuration faite et remplie par ma soeur au bureau de poste ou elle travaille) Elle a refusée de passer chez un notaire et s'est déclarée mandataire malgré mon refus et celui d'une autre de mes soeurs. Nous lui avons réclamé les relevés de compte de ma mère: refus catégorique. Nous avons du payer auprès de la Poste pour les avoir et là, on a pu voir retraits d'espèces abusifs, courses dans des magasins avec des montants très importants, virements bancaires emis du lieu de travail de ma soeur pour elle même et certains autre membres de la famille, chèques pour 2 opérations de chirurgie esthétique, frais de garage (ma mère était dans son fauteuil roulant et n'a jamais eu le permis) Bref un total de plus de 70.000 euros de détournement. Nous avons pris un avocat. Ma soeur nous a insulté et est de mauvaise foi. Que risque t elle devant le tribunal. Merci de vos conseils M Fuster